- M. Herridge: Monsieur le président, constatant que je ne l'avais pas soulevée de la façon appropriée, je l'ai transformée en question de privilège. Je pense que c'est recevable.
- M. McIlraith: Si c'est une question de privilège, c'est plutôt grave. J'espère que le premier ministre jugera bon d'en parler,

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président...

M. McIlraith: J'ai la parole.

M. Habel: Les droits du Parlement.

M. Caron: Hitler.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable député qui parle...

M. Habel: Nous n'avons pas encore la dic-

L'hon. M. Harkness: Vous n'avez pas de question de privilège.

M. le président: A l'ordre. Je demande aux honorables représentants de bien vouloir permettre au député qui a la parole de poursuivre ses remarques. Il est bien difficile de comprendre ce que dit le député quand tous vocifèrent en même temps. A l'heure actuelle, la parole est au député d'Ottawa-Ouest.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, si l'on m'accordait la parole...

Des voix: Non!

L'hon. M. Chevrier: Le député d'Ottawa-Ouest a la parole.

M. le président: Le député d'Ottawa-Ouest veut-il laisser la parole au premier ministre?

M. McIlraith: Dès que j'aurai terminé mes remarques.

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela donne une idée de la gravité de la question.

M. McIlraith: Monsieur le président, j'allais dire que si cette nouvelle est exacte. c'est une question grave qui intéresse la Chambre et ses délibérations.

L'hon. M. Harkness: C'est la troisième fois que vous le dites. Tâchez d'éviter les répétitions.

M. McIlraith: Il est donc possible, une fois ce fil sorti d'ici, de le relier par téléphone à n'importe quelle partie du monde, afin que n'importe qui puisse entendre ce bureau. Afin d'éviter tout malentendu, je qui se passe ici. Où s'arrêtera-t-on? Un de signale qu'il a été installé il n'y a qu'une ces fils permet-il d'entendre ce qui se dit couple de jours pour me permettre de m'acdans nos salles de caucus ou dans nos con- quitter de mes doubles fonctions, dont celle versations téléphoniques?

M. le président: Je dois une fois de plus rappeler aux honorables députés...

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pourrais peut-être donner des explications maintenant, monsieur le président. Je constate que les honorables vis-à-vis ont très peu de choses à dire.

Des voix: Oh. oh!

M. Habel: C'est pour cela que vous êtes toujours en dehors de la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je dirais à l'honorable député que son esprit travaille mieux quand il est assis.

M. Habel: Vous êtes bien bon!

Le très hon. M. Diefenbaker: On a beaucoup parlé de cette affaire. L'honorable député qui a soulevé la question l'a fait comme il convenait. Je le dis tout de suite, sachant d'où il vient et son respect pour les institutions parlementaires de là-bas. C'est ainsi qu'on fait au Royaume-Uni pour permettre au premier ministre de savoir ce qui se passe à la Chambre et lui éviter de manquer une partie du débat d'où pourrait résulter une perte de temps. L'installation s'est faite ces jours-ci avec l'autorité du ministère afin de me faciliter les choses vu la gravité de ce qui se passe, vu aussi que je ne saurais être tout le temps à la Chambre. Il y a dans mon bureau, sans qu'on cherche le moindrement à le cacher, un haut-parleur qui fonctionne durant les délibérations de la Chambre et qui me permet de suivre le débat et de revenir à la Chambre dès que ma présence devient nécessaire. C'est la pratique suivie au Royaume-Uni, j'ignore si elle était le fait des premiers ministres qui se sont succédés, mais c'est ce qui se fait, afin de permettre au premier ministre de s'acquitter de deux de ses fonctions, c'est-à-dire, participer aux délibérations de la Chambre au besoin et s'acquitter de ses très lourdes responsabilités, et en dépit de l'exagération fiévreuse,—j'ai failli dire factice,—des groupes d'opposition, il n'y a là aucun mépris du Parlement. C'est plutôt un moyen d'avoir parfaitement égard au Parlement.

Certains premiers ministres sont restés à la Chambre en tout temps, d'autres pas. M. King avait coutume de quitter la Chambre régulièrement, parce qu'il lui était impossible d'y être toujours présent. Ne voulant pas perdre le fil des délibérations mais plutôt suivre le débat afin d'en bénéficier en tout temps, j'ai ce dispositif dans mon très lourde en ce moment de me tenir au